



État d'urgence en Éthiopie : nouveau far East, vieux far West

Jean-Nicolas Bach

► To cite this version:

Jean-Nicolas Bach. État d'urgence en Éthiopie : nouveau far East, vieux far West. 2016. halshs-02571887

HAL Id: halshs-02571887

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02571887>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

État d'urgence en Éthiopie : nouveau *far East*, vieux *far West*

Jean-Nicolas BACH

Jusqu'à récemment, peu de regards s'étaient tournés vers la crise dans laquelle le régime éthiopien s'enfonce pourtant depuis plus de deux ans. Les rares projecteurs braqués sur cet État ont loué ses performances économiques, le qualifiant de nouveau « far East »¹ ou de « lion africain ». Les violences et les emprisonnements visant activistes, journalistes et bon nombre de citoyens sont quant à eux restés dans l'ombre. Pudiquement ou fermement, les partenaires extérieurs du gouvernement éthiopien ont continué à soutenir le régime, bien que l'ouverture à la démocratisation, promise par le Front Démocratique Révolutionnaire des Peuples Éthiopiens (EPRDF) depuis son arrivée au pouvoir en 1991, soit restée purement rhétorique.

L'EPRDF avait d'ailleurs de bonnes raisons de se croire intouchable : le *developmental state* commençait à porter ses fruits et l'Éthiopie devenait un immense marché potentiel. Le pays s'est aussi imposé comme un partenaire sécuritaire indispensable dans la région et au-delà, désormais premier contributeur de troupes aux opérations de maintien de la paix ONU/UA. Un engagement qui justifiait son entrée au Conseil de Sécurité de l'ONU en tant que membre non-permanent en juin 2016, alors même que l'appareil sécuritaire éthiopien tournait à plein régime : plusieurs centaines de morts dans les manifestations en région Oromo étaient déjà à déplorer. Notons également que le Conseil de Sécurité accueillait un gouvernement qui refuse d'appliquer depuis 2002 la décision rendue par la Commission frontalière indépendante mandatée par l'ONU relative au tracé de la frontière éthio-érythréenne.

Mais les événements sanglants qui se succèdent depuis plusieurs mois ont levé le voile et laissé paraître l'envers du décor : punitions arbitraires, manifestations dispersées violemment, destructions de commerces par des groupes armés et organisés. La situation a fini par complètement dégénérer. L'état d'urgence est proclamé le 9 octobre 2016 par le Premier ministre Hailemariam Dessalegn, pour une durée initiale de six mois.

Jean-Nicolas Bach est docteur en science politique et directeur du Cedej-Karthoum.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-36567-637-3

© Tous droits réservés, Paris, Ifri, 2016.

Comment citer cette publication :

Jean-Nicolas Bach, « État d'urgence en Éthiopie : nouveau *far East*, vieux *far West* », *L'Afrique en questions*, n° 28, 28 octobre 2016.

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15
Tél. : (0)1 40 61 60 00
Email : accueil@ifri.org

Site internet :
www.ifri.org

La montée des tensions

Pour bien saisir les enjeux des discours identitaires qui donnent parfois forme aux contestations, il faudrait remonter aux conquêtes territoriales de Ménélik II, c'est-à-dire à la naissance de l'État moderne éthiopien. Ménélik II, Amhara roi de la région du Shoa, devient roi des rois d'Éthiopie en 1889 et succède au tigréen Yohannes IV. En tant que roi du Shoa puis roi des rois d'Éthiopie, il bâtit un empire en repoussant les frontières jusqu'à former l'Éthiopie actuelle, négociant ou soumettant par la force. À la fin du XIX^e siècle, les régions Oromo et Amhara sont soumises et font désormais partie de l'État en formation. La dynastie salomonienne gouvernera jusqu'à la chute du dernier empereur, Hailé Sélassié, en 1974. Le régime militaire de Mengistu Hailémariam lui succède (1974-1991), puis ce sont les Tigraï du Front Populaire de Libération du Tigraï (TPLF), dominante de l'EPRDF, qui revendiquent à nouveau leur droit à diriger cet État en prenant le pouvoir à Addis-Abeba en 1991. Le fédéralisme ethnique mis en place par l'EPRDF devait permettre la coexistence pacifique entre les quelques 80 « Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie » (Constitution 1995).

Mais le régime ethno-fédéral n'a pas conduit à un partage équitable du pouvoir, dont les leviers économiques, politiques et sécuritaires demeurent largement contrôlés par le TPLF². Et dans un régime où la représentation politique est désormais largement déterminée par son appartenance « nationale », les tensions politiques se manifestent souvent le long de ces clivages, l'élite Tigraï se trouvant accusée de régner sans partage. C'est donc dans un contexte de grande tension qu'un événement a récemment mis le feu aux poudres.

Le Master Plan, plan d'élargissement urbain d'Addis-Abeba, a été annoncé par les autorités régionales en mai 2014. La capitale éthiopienne, également ville-région de la fédération, se situe au cœur de la région Oromo, la plus peuplée et la plus vaste de la fédération (environ 35 % de la population). Autrement dit, repousser les frontières d'Addis-Abeba, c'est de fait absorber des territoires oromo. L'annonce du Master Plan provoque immédiatement une levée de boucliers et des groupes contestataires se réunissent dans des villes et des universités de la région.

À l'approche des élections générales de 2015, l'EPRDF se dit prêt à négocier les modalités d'expansion de la capitale. Mais il relance unilatéralement le projet une fois sa victoire électorale assurée, provoquant en novembre 2015 une seconde vague de manifestations, de plus grande ampleur que la précédente. Jusqu'à l'annonce officielle du retrait du Master Plan en janvier 2016, les manifestations se multiplient dans la région et prennent cette fois le nom de « *Oromo Protest* » sur les réseaux sociaux. Les vidéos témoignant des réactions extrêmement violentes des forces de sécurité, des humiliations et de nombreux abus jusqu'à l'intérieur des campus et des dortoirs circulent sur internet et les réseaux sociaux³.

Mais le Master Plan n'est qu'un déclencheur de protestations plus larges dénonçant la multiplication des déplacements de paysans et la redistribution de leurs terres à des investisseurs éthiopiens ou étrangers (telles que les grandes exploitations horticoles en périphérie de la capitale), souvent par l'intermédiaire des cadres administratifs locaux jugés corrompus. Le gouvernement et les élites politico-économiques Tigraï ou « associées » sont parfois pris pour cibles physiquement, ou invectivés dans la rue. Les manifestants se plaignent également du manque de retombées visibles du développement économique tant loué par le gouvernement, ou encore du chômage incompressible des jeunes. La question est donc foncière, sociale, et bien sûr politique. En témoigne le signe de ralliement qui s'est imposé depuis novembre 2015, à savoir les poignets croisés au-dessus de la tête. La prudence reste néanmoins de mise quant aux dynamiques profondes de ces mouvements. D'abord parce que l'évolution quotidienne de la situation n'offre pas le recul suffisant. Aussi parce que le manque d'enquêtes empiriques et les difficultés à vérifier les informations entretiennent le flou sur les acteurs de cette crise. Mouvements étudiants ? Contestations ethniques ? Mobilisations spontanées ou provocations gouvernementales pour légitimer une réponse sécuritaire violente ? Protestations des cadres locaux à l'encontre de leur appareil bureaucratique et partisan ? Stratégies destructrices de groupes armés infiltrés dans ces mobilisations ? Autant de questions qui restent ouvertes, non exclusives les unes des autres, et pour lesquelles il faut se méfier des réponses trop hâtives.

L'état d'urgence

Deux développements majeurs vont précipiter l'instauration de l'état d'urgence à partir du 9 octobre 2016. Le premier concerne la montée des épisodes violents en région Amhara et la crainte que se propage une possible alliance Amhara-Oromo. Depuis quelques années déjà, les tensions vont en effet croissant en région Amhara, notamment autour du statut politique et administratif de certaines Nations. S'ajoute à cela la question de la redéfinition de la frontière entre la région Amhara et le Soudan, au détriment encore une fois de la région Amhara. Les élites Amhara d'opposition ont enfin réagi avec force aux déplacements forcés de populations Amhara dans d'autres provinces (notamment en région Gambella à l'Ouest). Autant de réformes dénoncées comme une politique d'affaiblissement orchestrée par l'EPRDF. Les manifestations de mécontentement ont pris une dimension importante durant l'été 2016. Et, beaucoup plus inquiétant pour le gouvernement éthiopien, un discours a émergé au sujet d'une possible conjonction des forces entre Amhara et Oromo qui représenteraient ainsi plus de 40 % de la population. Cette initiative nouvelle semble avoir été initiée par la diaspora, mais il faudrait pouvoir évaluer son appropriation en Éthiopie.

Le second événement concerne le mouvement de foule tragique survenu le 2 octobre 2016 lors d'une cérémonie oromo (*Irreecha*) à Bishoftu, à une quarantaine de kilomètres d'Addis-Abeba. Alors que des dizaines de milliers de personnes étaient rassemblées, la célébration religieuse a pris un tour politique, lorsque des groupes se sont mis à scander des slogans anti-gouvernementaux, anti-Tigräi, croisant parfois les poignets au-dessus de la tête. Les forces de l'ordre ont tiré en l'air et fait usage de gaz lacrymogène, mais une partie de la foule dispersée s'est trouvée piégée en tombant dans de grands fossés adjacents où au moins une cinquantaine de personnes ont trouvé la mort. Cinq jours de deuil national furent immédiatement annoncés par le gouvernement, mais la situation a dégénéré : des dizaines de sites économiques (130 selon le gouvernement, dont des exploitations horticoles, des cimenteries, ou des fermes d'État) associés au gouvernement ou aux investisseurs étrangers ont été pris pour cible et de nombreux matériels sont détruits ou endommagés. La presse parle alors de « *five days of rage* ». Des groupes armés et violents auraient dans certains cas entraîné les foules, dans d'autres, ils

auraient été empêchés d'agir par les habitants locaux.

Le 9 octobre est annoncé publiquement l'état d'urgence pour une durée de six mois. L'article 93 de la Constitution est invoqué pour endiguer officiellement les éléments « anti-paix » et les « influences extérieures ». Un *Command Post* est formé, sous les ordres du Premier ministre, et comprend notamment le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées et le responsable de la police fédérale. La semaine suivante, le Conseil des ministres adopte une série de mesures énumérées le lendemain à la télévision nationale : couvre-feu de 18h à 6h autour des lieux gouvernementaux et des sites industriels, définition de « zones rouges » le long des grands axes et dans certaines villes, interdiction de consulter tout site internet lié à des réseaux « terroristes », ou encore obligation pour les diplomates d'obtenir une autorisation pour sortir d'un rayon de 40 km autour de la capitale.

Plus qu'une rupture, l'état d'urgence offre surtout un cadre légal à un état d'urgence qui existait déjà de fait. Cela permet également au gouvernement de disposer de moyens d'action de large ampleur (plus de 2 000 personnes auraient déjà été arrêtées depuis le 9 octobre⁴), car il sait qu'il doit apaiser la situation au plus vite s'il ne veut pas éroder davantage la confiance des investisseurs directement affectés par les troubles. Sans surprise, il agite l'épouvantail du chaos et tente de dépolitiser les contestations en les présentant comme manipulées depuis l'extérieur⁵. Le rôle des influences extérieures est encore difficile à évaluer, mais il est certain que les mouvements qui ont pris un tournant particulièrement violent depuis un an sont ancrés dans la vie politique éthiopienne contemporaine.

Cette crise s'explique à la fois par les turbulences profondes que traverse l'EPRDF (privé de son chef Meles Zenawi décédé en 2012), et par un réel mécontentement populaire à l'égard des pratiques autoritaires du régime. L'EPRDF semble en avoir pris conscience mais paraît incapable de repenser ses façons de gouverner. Les partis d'opposition réclament quant à eux l'organisation de nouvelles élections générales (l'EPRDF ayant remporté 100 % des sièges parlementaires en 2015). Mais la réponse du gouvernement est pour l'instant sans concession : il faudra attendre 2020.

1. Cf. « Éthiopie : Nouveau *far East* », Florence Beaugé, *Le Monde*, 29 avril 2013.
2. Les Tigraï représentent environ 7 % de la population aujourd'hui, les Amhara 25 %, et les Oromo 35 %.
3. Cf. le récent rapport de Human Rights Watch et la compilation de certaines vidéos sur le site de l'organisation : www.hrw.org.
4. Voir sur : www.sudantribune.com.
5. Les accusations visent l'Égypte (en raison des tensions liées à la construction du barrage éthiopien sur le Nil), l'Érythrée, le Front de Libération Oromo (fondé dans les années 1970 et brièvement membre du gouvernement provisoire en 1991-1992, l'OLF agit clandestinement, surtout au sein de la diaspora, mais est très affaibli en Éthiopie) et Ginbot 7 (fondé par Berhanu Nega après sa libération en 2007 et depuis son exil aux États-Unis, Ginbot 7 entretient des relations étroites avec le gouvernement érythréen ; néanmoins, ses capacités d'action sont difficiles à évaluer).